CREPS SUD-EST

n°1 - octobre 2013

Antibes
Boulouris
Aix-en-Provence
Vallon-Pont-d'Arc

Passion sportive, excellence éducative

Lettre d'information du CREPS SUD-EST

Sommaire

Edito - Jean-Jacques JANNIERE	p 1
Projet d'établissement, mode d'emploi	p 2
Retour sur le séminaire des formateurs	p 2
Nouvelles perspectives, nouveau projet, nouvelle organisation	p 3
Équipes du CREPS	p 3
Service informatique et réseaux : des nouvelles règles de fonctionnement	p 4

CREPS Sud-Est
Chemin de la guiramande
CS 13098
Aix-en-Provence cedex 2
www.creps-sudest.sports.gouv.fr
04 42 93 80 00

Rédacteur en chef : Jean-Jacques JANNIERE
Rédacteur : Loic LECANU
Ont participé à cette lettre : Jean-Michel BOLLIET, Claire BRUNET-LE-ROUZIC, Daniel GOURY
Secrétaire de rédaction : Emily BARDELLI
Graphisme : Anne-Laure CHASSET

Edito

Vous avez entre les mains le premier numéro de la lettre d'information du CREPS. Cette lettre s'adresse à tous les agents du CREPS et à ceux qui y travaillent quotidiennement, comme les entraineurs des pôles. Elle permettra à chacun de disposer d'une information de première main : c'est indispensable dans un établissement comprenant des sites éloignés dans lesquels les circuits informels d'information ne permettent pas toujours d'assurer à tous une information complète, claire et non déformée. Vous y trouverez régulièrement des nouvelles de votre établissement.

Je souhaitais depuis quelques mois mettre en place cet outil de communication interne. J'ai décidé de son lancement à l'occasion de cette rentrée pour trois raisons : le renouvellement important de l'équipe de direction, les perspectives d'évolution de l'établissement dans le cadre de la décentralisation et la modification en profondeur de l'organisation du CREPS. Sur ces deux derniers points vous aurez besoin d'une information régulière et précise.
Avec la nouvelle équipe de direction, nous voulons rassembler le CREPS, ses sites, ses agents autour d'un projet d'établissement qui fédère les talents, les compétences et les énergies au bénéfice de nos publics – en tirant partie de notre diversité au lieu d'en faire un frein au changement. Nous voulons faire vivre ce projet en mettant en place une organisation qui parte en priorité de nos actions et de nos missions – la formation, le haut niveau, l'accueil - et plus seulement de notre géographie et de notre histoire. Nous voulons également prendre en compte dès maintenant les changements de périmètres géographiques à venir.
Cette lettre est porteuse d'informations, elle doit être aussi un levier du changement, et le moyen pour que ce changement se fasse avec vous.
C'est la période de la rentrée. Les sportifs des pôles ont repris le chemin de l'entrainement et des études. Les sélections pour les formations s'organisent. De nouveaux collègues nous rejoignent. Après la pause estivale c'est une période toujours chargée qui s'ouvre.
Avec l'équipe de direction je vous souhaite à tous une excellente rentrée au CREPS.

Jean Jacques JANNIERE

Projet d'établissement mode d'emploi !

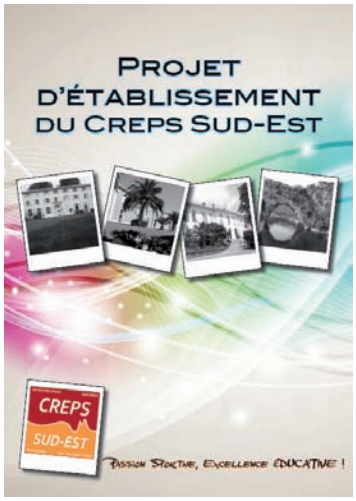

Après plusieurs mois de préparation, le document d'étape du projet d'établissement du CREPS Sud-Est est disponible. Découvrez son utilité et son mode d'utilisation.

Le projet d'établissement, qu'est ce que c'est ?

Le projet d'établissement est le fruit d'une réflexion collective et partagée par l'ensemble des agents de l'établissement, qui se sont mobilisés sur des groupes de travail et des temps de production pour échanger sur leur vision de l'établissement.
Le document d'étape est un outil de travail destiné à l'ensemble des agents du CREPS. Il pose les pistes de développement et les grandes orientations que suivra le CREPS pour les années 2014 à 2017.

Un projet d'établissement pour qui ?

Le projet d'établissement sert de référence commune à l'ensemble des agents du CREPS.
Au cœur du projet d'établissement, un message fort, une conviction. Celle que le développement du CREPS est l'affaire de toutes et tous, quels que soient son statut professionnel, son attribution ou ses fonctions, que nous soyons formateurs, personnels d'accueil, agent administratif, agent d'entretien.

Comment est-il construit ?

Le projet d'établissement est construit à ce stade sous la forme de fiches thématiques qui présentent de grandes orientations. Il est articulé autour de six axes :
- Le CREPS, un opérateur du service public
- Le CREPS, centre de ressources et d'expertise
- Le CREPS, co-acteur de la performance sportive
- Le CREPS, organisme de référence du service public de formation aux métiers du sport et de l'animation
- Le CREPS, partenaire du mouvement sportif, des associations et des collectivités
- Le CREPS, gouvernance et organisation.

Comment s'appliquera le projet d'établissement ?

Le projet d'établissement est un outil qui servira de support à des évolutions à venir. Chaque axe sera approfondi et traduit en actions concrètes dans un processus participatif conduit par l'équipe de direction.

Retour sur le séminaire des formateurs

Le 2 juillet dernier, le séminaire des formateurs du CREPS s'est tenu à Boulouris.
L'objectif était de partager une réflexion collective sur l'offre et les modalités de formation du CREPS, mais à plus large échelle sur nos valeurs, nos métiers et notre identité.
Sous la houlette d'animateurs, ce sont donc trois ateliers de travail qui ont eu lieu, permettant ainsi de structurer les axes de réflexion et les pistes concrètes d'actions pour les mois à venir.
Trois thèmes étaient, de ce fait, en débat, détaillant des axes de questionnement précis.

De la formation initiale à la formation tout au long de la vie :

Au-delà de la formation initiale traditionnellement proposée par le CREPS, quels sont les enjeux et opportunités d'un positionnement sur la formation tout au long de la vie ? Comment structurer une offre cohérente et adaptée aux besoins du public et apportant une plus-value réelle ?

Formation, entrainement et mouvement sportif :

Le mouvement sportif est pour le CREPS un partenaire « naturel ». Dans un contexte en évolution constante, comment le CREPS doit-il se positionner avec les fédérations en matière de formation ? Quelle stratégie relationnelle doit-il adopter, et comment la mettre en place ?

Former quels publics :

Le CREPS s'est construit sur une tradition d'accueil de publics jeunes, sur une logique d'ouverture conforme aux valeurs du service public. Le CREPS doit aujourd'hui s'interroger sur sa volonté et sa capacité à renouveler ses modalités d'accueil et son ouverture à de nouveaux publics, et ainsi structurer durablement sa politique de développement.

Tous ces ateliers seront prolongés au travers de groupes de travail.

Plusieurs éléments communs apparaissent dés maintenant. L'ensemble des formateurs présents s'accordent sur le fait que le paysage institutionnel évolue. De fait, les demandes des partenaires du CREPS, des stagiaires et des fédérations sont en mutation constante. Un défi majeur s'offre alors au CREPS, celui de savoir faire évoluer son offre et ses pratiques professionnelles, en s'adaptant – voire en anticipant – l'ensemble de ces mutations. Il est aujourd'hui indispensable que le CREPS s'ancre dans ce nouveau paysage hautement concurrentiel.

Néanmoins, évoluer ne veut pas dire se renier, bien au contraire. Les participants ont ainsi unanimement reconnu la nécessité de mieux se connaitre soi-même, et de renouer avec son histoire, son passé et ses racines, afin d'envisager l'avenir en s'appuyant sur un socle solide.
Il s'agit là d'un défi majeur à relever.

Nouvelles perspectives, nouveau projet, nouvelle organisation

Réunie en séminaire de rentrée le 12 septembre 2013, l'équipe de direction du CREPS Sud-Est a adopté trois orientations majeures.

• La première est d'adapter l'organisation du CREPS Sud-Est aux perspectives d'évolution qui se préparent. Dans cet esprit, les entités du CREPS qui relèvent de la région Rhône-Alpes (Vallon-Pont-d'Arc, Voiron) seront dotées d'une autonomie et d'une identité renforcées.

• La deuxième orientation : en parallèle, l'identité « PACA » des trois sites d'Aix, Antibes et Boulouris sera affirmée et s'appuiera sur un projet global (voir article : le projet d'établissement mode d'emploi).
Ce projet se construit à partir des missions du CREPS et du service que nous devons rendre à nos usagers ; sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui nous différencie.

• La troisième orientation, c'est de mettre l'organisation du CREPS (sites PACA) au service de ce projet. C'est pourquoi chacun des directeurs adjoints sera pleinement chargé à la fois d'un site et d'une des missions prioritaires du CREPS :
- Claire BRUNET-LE-ROUZIC : formation aux métiers du sport et de l'animation
- Patrice BÉHAGUE : sport de haut niveau
- Daniel GOURY : accueil et développement

Équipes du CREPS Sud-Est

Les équipes du CREPS se sont renforcées depuis le 1er juillet 2013.
Tour d'horizon des nouveaux agents de l'établissement, qu'ils soient titulaires ou non.

LEGER Véronique- Gestionnaire Comptable (photo)
- services communs

ZIEGLER Henriette- Adjointe Agent Comptable (photo)
- services communs

BRUNET-LE-ROUZIC Claire - Directrice adjointe - Aix
GOURY Daniel - Directeur adjoint - Boulouris

BARILLER Flavie - Responsable département formation (photo) - Aix
KEMPF Anne - Responsable Département formation - Antibes

FLIRDEN Nicolas - Formateur - Antibes
MALAQUIN Marian - Formateur - Boulouris
CANTI Aldo - Formateur - Boulouris
ROUSSET Philippe - Formateur - Boulouris

GUTIERREZ Sébastien - Psychologue (photo) - Aix

COSTES Alizée - Accompagnateur de vie quotidienne - Antibes
GENEAU Aurore - Accompagnateur de vie quotidienne - Antibes
LAMBOLEY Félicio - Accompagnateur de vie quotidienne - Antibes
NAIT Sébastien - Accompagnateur de vie quotidienne - Antibes

ALLEN Dean - Maître d'internat - Boulouris
FERRATO Charlotte - Maîtresse d'internat - Aix
HUET Dimitri - Maître d'internat - Boulouris
MAREY Marion - Maîtresse d'internat - Aix
ZUNZ Noujaïl - Maître d'internat - Aix

CEREZO MOLINA David - Agent technique - Boulouris

« J'arrive au CREPS Sud-Est après plusieurs années passées au sein du ministère chargé des sports, ainsi que de directions techniques nationales. Depuis 2009, j'étais d'ailleurs DTN de la fédération française de gymnastique.
Initialement, je suis professeur d'éducation physique. J'ai toujours gardé cette relation forte à la dimension éducative et à la notion de service public. J'ai été recruté en tant que directeur adjoint, responsable du site de Boulouris, avec une mission transversale sur l'accueil, le développement et les partenariats. Mon objectif est que suivant les principes d'une démarche qualité, le CREPS replace l'usager au cœur de ses préoccupations, en fédérant les énergies de tous les agents, dans un grand projet collectif ».

Daniel GOURY

« Au service de notre ministère depuis 26 ans en tant que CTR d'équitation (Auvergne et Aquitaine), puis formatrice-coordonnatrice et enfin responsable du département formation du CREPS de Bordeaux, j'ai souhaité cette année prendre de nouvelles responsabilités et ainsi donner de nouvelles couleurs à mes horizons professionnel et personnel.
Très heureuse de ce poste de directrice adjointe du CREPS Sud-Est, responsable du site d'Aix-en-Provence et chargée de la mission de formation en PACA, j'espère partager avec toutes et tous l'enthousiasme qui m'anime et découvrir en chacune et chacun les ressorts d'un investissement nécessaire. »

Claire BRUNET-LE-ROUZIC

Service informatique et réseaux : de nouvelles règles de fonctionnement

Le CREPS a souhaité renforcer sa compétence en termes d'informatique et de réseau.
Jean-Michel BOLLIET, responsable du service informatique et réseaux (SIR) en précise les principaux chantiers ainsi que les modes de fonctionnement.

Quels sont les principaux axes de travail du SIR ?

Le SIR est une mission au service des agents de l'établissement. L'accent est mis sur le soutien informatique de proximité, afin de faciliter le travail des agents du CREPS. Afin d'améliorer la qualité du service rendu, le CREPS a fait l'acquisition cet été d'un logiciel de gestion du parc informatique et de suivi des demandes d'intervention. A compter du mois d'octobre, vous pourrez donc communiquer vos demandes au SIR via un intranet dédié. L'ouverture de ticket d'intervention vous permettra de suivre en toute autonomie l'évolution de vos demandes. De son côté, le SIR bénéficiera d'un outil moderne de pilotage des ressources qui lui permettra une plus grande réactivité et une meilleure connaissance de l'état des outils informatiques.
La conséquence première de ce nouveau dispositif est la fin de la communication des demandes d'intervention par téléphone ou de vive voix, la traçabilité des demandes étant au cœur du dispositif. Une information spécifique sera communiquée sur ce point d'ici la fin du mois de septembre.

Quelles sont les autres priorités du SIR ?

Le SIR va s'attacher à la réalisation nécessaire de l'inventaire du parc informatique.
Le SIR procédera à partir du mois d'octobre à un inventaire exhaustif des moyens informatiques et de communication de l'établissement. Un planning de passage dans chaque service va être établi en relation avec les chefs de services et les gestionnaires de site. L'ensemble du matériel sera étiqueté et numéroté à cette occasion. Les numéros attribués permettront l'identification du matériel lors des déclarations d'incident.

Autre chantier nécessaire, les messageries du CREPS

Il apparait nécessaire de travailler sur une normalisation d'un certain nombre d'outils et procédures de travail. Il n'est plus possible, au sein d'un même établissement, d'avoir de telles disparités dans nos adresses contact. Le SIR procède actuellement à une harmonisation du service de messagerie électronique du CREPS Sud-Est.

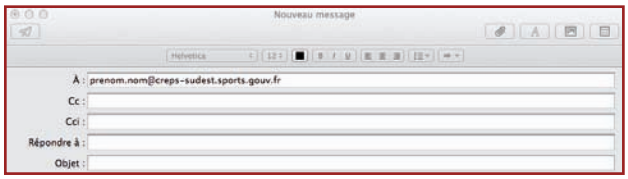

Cette opération se découpe en deux phases :

1. Nous normalisons les adresses mail des personnels sur le format prenom.nom@creps-sudest.sports.gouv.fr. Cette opération vise entre autres à mettre le CREPS en conformité avec les exigences ministérielles. Débutée cet été, l'opération s'étalera jusqu'à la fin de l'année. Chaque service sera donc contacté par le SIR afin de déterminer un créneau de migration adéquat ;

2. le SIR procède à la création des BAL (boîtes aux lettres) professionnelles pour les personnels utilisant encore à ce jour une BAL personnelle (gmail, yahoo...). Une fois cette opération bouclée, l'utilisation d'adresses personnelles dans un cadre professionnel ne sera plus autorisée. Un webmail (http://webmail.creps-sudest.sports.gouv.fr) est à votre disposition pour les consultations nomades.

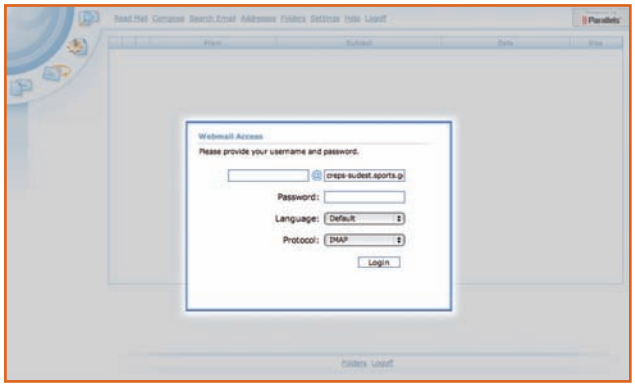

Enfin, qu'en est-il de la visioconférence ?

Le projet d'équipement en visioconférence est actuellement dans la dernière ligne droite. Le futur titulaire du marché sera connu très probablement fin septembre et le dispositif sera opérationnel au plus tard cet automne.